



Tel./Tél. : 416 326-8700 or/ou 1 800 522-2876 toll free in Ontario/sans frais en Ontario

Rapport des juges en chef

Nom de l'hippodrome	Woodbine Mohawk Park	Campbellville		
Date	Lundi 16 mai 2022	Heure de départ	19 h 00	
Conditions météorologiques	Courses 1 à 10 : Partiellement nuageux (Temp. : 16 °C) Vent Nord-Ouest 10km/h			
État de la piste	Courses 1 à 10 : Rapide (Variante 0 s)			
Nombre de courses	10	Nombre de course de qualification	4 CW	Inscriptions totales 128
Total des paris mutuels	\$1,744,299			
Contact vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

Juge en chef Walker, Craig (à distance)	Juge associé Brethour Fred	Juge associé Gillies, Peter
---	--------------------------------------	---------------------------------------

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tous les autres incidents pertinents)

BUREAU

Dans la Course 4, le cheval, "Y S Mathis Bro", a été retiré (inadmissible) par les juges. L'investigation a révélé que le cheval avait été entraîné en Floride cet hiver par l'entraîneur suspendu, Rene Allard, avant d'être envoyé à Richard Moreau, le 25 avril 2022. Il s'agit d'une infraction à la règle sur les courses de chevaux de race Standardbred de la CAJO 6.13.01. Également, les chevaux "Y S Mathis Bro" et "Y S Isa", pour qui on avait refusé le transfert entre entraîneurs, sont inadmissibles à concourir en Ontario et sont inscrits sur la liste des juges conformément aux règles sur les courses de chevaux de race Standardbred de la CAJO 5.17, 20.01(j) et 20.02(e).

Dans la Course 10, le cheval, “Truffles Too”, a été retiré par les juges pour une erreur d'écurie. L'entraîneur Bill Budd s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$100. Décision #1719199

COURSES

Course 1 – Rien à signaler.

Course 2 – Rien à signaler.

Course 3 – Rien à signaler.

Course 4 – Rien à signaler.

Course 5 – Rien à signaler.

Course 6 – **Enquête**

Le #3, “Shes Got Pizazz”, (T. Cullen), a fait un bris d'allure avant le départ. Il ne s'est pas rendu à l'intérieur du poteau de remboursement et par conséquent en a été remboursé. On a opéré un remboursement de \$26,460.

Lien pour la vidéo d'enquête – <https://youtu.be/Xre4mzraWjE>

Course 7 – Examen des pylônes après le poteau de 3/4 de mille. Aucune infraction signalée.

Course 8 – Rien à signaler.

Course 9 – Rien à signaler.

Course 10 – Le #5, “Tuckers Out”, a été retiré à la dernière minute (boiteux) par le vétérinaire de la CAJO. Rien d'autre à signaler.

RÉCLAMATIONS

Course 2

“Julerica” (1), pour \$27,000, par Mickey Sudar et Brenton Harris, entraîneur Brett Lester.

“Legal Bettor” (4), pour \$27,000, par les propriétaires- entraîneurs Shane Arsenault et Greg Wilde.

Course 7

“A Boy Named Suuzz” (2), pour \$17,000, par Eric Rosene, entraîneur Brett Lester.

“Machin A Trick” (1), pour \$18,000, par Eric Rosene, entraîneur Brett Lester.